

EXTRAIT DU REGISTRE **DES DELIBERATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 23 Novembre 2023
Convocation du 15 Novembre 2023

Délib. N°118.

Le vingt-trois Novembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Monfort en séance ordinaire publique sous la présidence de Monsieur Marc GUERRINI, Maire.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Patrick PARIS, Lydia CHOUGNY, Clément HAQUET, Jean Michel RICHER, Josiane BIRRE, Michel LE MERLUS, Jacques TICOT, Claudine BOISSIERE, Audoin DE GOUVION St CYR, Laurence LEVEILLARD, Nathalie CARNIS, Hugues PINOT, Aurore LHOPE, Jérôme CHEVALLIER, Julien POULAIN, Perrine FOURMAS, Hélène VON SAMSON, Sylvie PECQUET, Vincent CHENU, Rémy PROUST.

Absents excusés :

Madame Stéphanie RENVOISÉ donne pouvoir à Madame Nathalie CARNIS.
Monsieur Alain ALLELY donne pouvoir à Monsieur Patrick PARIS.
Madame Frédérique BAUER donne pouvoir à Monsieur Marc GUERRINI.
Madame Sandrine CIRILO donne pouvoir à Monsieur Jean Michel RICHER.
Madame Chrystèle FREDDO donne pouvoir à Madame Sylvie PECQUET.
Madame Louise GAUJARD donne pouvoir à Monsieur Vincent CHENU.

Absents excusés sans pouvoirs :

Madame Sylvie DANTAN.
Monsieur Éric PROUST.

Les membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice,

Monsieur Rémy PROUST est nommé Secrétaire de Séance.

Début de séance à 20h05
Fin de séance à 22h00

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 Septembre 2023 est adopté à l'unanimité

OBJET : Installations classées – parc éolien Les Fossettes.

Monsieur le Maire expose :

Une enquête publique a eu lieu du 19/09 au 09/11 au sujet de la demande d'autorisation environnementale concernant un projet éolien Les Fossettes présentée par la SAS PARC EOLIEN DE MESLAY-LE-VIDAME, sur le territoire de Le Gault-Saint-Denis. Notre avis est sollicité sur ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention, 10 contre, 16 pour) :

- Émet un avis favorable à l'enquête publique concernant un projet éolien Les Fossettes.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier.

Fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Suivent les signatures
pour extrait conforme
les Villages Vovéens,
Le 24 Novembre 2023
Le Maire,
Marc GUERRINI



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Préfecture de de l'Eure-et-Loir

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-11-28(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: LES VILLAGES-VOVEENS

N° de SIREN: 200054179

Numéro Acte de la collectivité locale: 2023-11-D-118

Objet acte: Installations classées - parc éolien Les Fossettes

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.8.4-installations classées pour la protection de l'environnement (CPE)

Identifiant Acte: 028-200054179-20231123-2023-11-D-118-DE

Rapport d'erreur(s):